

EHPC DIMANCHE 4 FEVRIER 2018

Sont présents : Sara et Henri, Joël, Sébastien, Benoit et Anne-Sophie, Marie-Claire, Clod, Éric et Janine, Catherine

Excusés : Claude et Jean-René, Armelle, Marie-Christine, Céline

Invité : Tahar

Ordre du jour

Introduction : mise en place de la réunion (animateur, maître du temps, distributeur de parole, preneur de décisions...)

1- Suivi des décisions

2 – Tableau des thèmes à traiter : joint avec le dernier CR et ci-dessous.

- lister les rubriques dans chaque thème en priorisant la première phase
- qui fait quoi (compétences et appétences, élection sans candidat)
- questions à soumettre à Pascal L. pour la journée du 10/02

3 -Rendez vous avec M. Lemasson

4– Questions diverses

- cotisation EHPC pour solde Alter Coopération
- rencontre Stéthoscope (mardi 23/01)
- rencontres avec la presse
- invitation Archiviolette (jeudi 08/02)
- organisation pratique de la journée du 10/02

4 – Prises de décisions

Introduction

Animateur : Joël

Distributeur de parole : Henri

Maître du temps : Anne – Sophie et Sébastien

Prise de décisions : Clod

Secrétaires : Janine et Anne-Sophie

1-Suivi des décisions (à partir du tableau)

Tendance Ouest : Laetitia Amitchi. Elle n'avait que 1000 signes. Elle n'a dit que des généralités. On ne sait pas qui on est. Important de faire remonter au journal. On devrait on faire une trame qu'on leur présente. Il faudrait au moins les coordonnées. L'article Web est plus complet avec le contact et le blog. Elle n'est pas journaliste, juste correspondante de presse.

Côté Caen / Normandie Actu Manon Loubet, très bon niveau. C'est un article général sur l'habitat participatif, elle va interviewer CLMH, l'Ardes. Ça paraîtra au mois de mars. Sur « Normandie Actu », c'est sur le web. Un apiculteur a donné les 2 premiers œufs de Calmette : il y a des poules pour manger les frelons asiatiques (ce qu'elles n'arrivent pas à faire).

Ouest-France : Pierre Charpentier revoit Joël.

Oups, la lettre à Mme Mespoulhès n'a pas été envoyée par Joël. Envoyons la quand même ! Anne Sophie l'a encore. Le CR de la dernière réunion de Janvier était avec.

Sinon on aurait une lettre de diffusion. Eric vérifie s'il fonctionne encore.

Les 9m² (au lieu des 4 m²) c'est la somme des différents niveaux.

Joël va relancer Elise en milieu de semaine ;

M-Claire a eu Pascal. Il avait déjà l'information, qu'on voulait bien échanger des habitants sur leur nouveau site participatif. (les 103 logements sont attribués !!!)

Marie Christine devait joindre M. Lemasson mais elle en est incapable en ce moment. Joël l'a eue au téléphone : elle non plus ne sait pas très bien ce qui lui provoque des acouphènes et grande fatigue.

Marie-Christine peut rester dans le projet, elle est PSLA. Clod a rencontré plusieurs fois MC en dehors. On ne sait pas trop

quelle est la décision qui lui coûte. Pourtant les barrières tombent, quelque chose s'offre à elle, l'accession au statut de PSLA. Clod veut bien aller en discuter avec elle. Avec quelqu'un pour les connaissances techniques. On pourrait la laisser choisir. C'est bien qu'elle ait demandé de l'aide. La question qui touche l'un de nous touche tout le groupe.

3- Tableau des thèmes

Anne Sophie prend les notes. Et envoie le tableau à tous.

4- Franck Lemasson

Catherine l'a vu vendredi. N'a pas réponse : ne sait pas si elle reste PSLA au moment de la signature.

Sara : est PSLA mais ce qui est le cas pour une personne n'est plus vrai si l'enfant ne vit plus à l'appartement.

Pourquoi Eric et Janine ont ils pu signer ? Ont encore un enfant à charge. Qui ne vit pas chez eux.

La fille de Catherine ne sera plus en études.

Eric est allé voir les chiffres PSLA. M.Lemasson lui a envoyé des chiffres encore différents.

Sur le contrat on s'engage à être locataire mais s'engage t on à lever l'option ?

La date de référence s'appelle le fait générateur ! Est ce qu'il y a une incidence sur le nombre de personnes au foyer au moment de la signature, au moment de l'entrée dans le logement. Flou. Faire préciser ça sur le tableau. Il faut agir tout de suite.

Demande à M.Lemasson des modèles de contrats. Et il y a une question sur la date d'achèvement des travaux qui dans le contrat sont prévus pour décembre 2018 ???

Cotisations : Il en manque quatre. Trois vont régler. Manquera Paul.

3300 € sont dus à Pascal pour le début de la formation.

Le reste à payer : à répercuter sur tous ceux qui habiteront.

On a eu 6000€ via la Fondation de France. Il manque 1500. On est 17 habitants, si on donne 100€ par personne (200 par couple), la facture est payée. S'il y a de nouveaux habitants ça ferait 80 € pour chaque personne.

Le reste à payer des 3 logements qui restent seraient pour gérer par exemple dans la cagnotte des espaces communs. Il y aurait plus d'équité. C'est logique qu'ils participent.

Stéthoscope (voisin le plus proche à droite) ils sont ravis qu'on arrive. On est contents aussi. Ne veut pas que les engins passent juste devant sa porte.

Suivre l'association » Bien vivre à Calmette ».

Jeudi de 18h à 21 h : invitation de l'Archiviolette.

Prévenir de qui vient.

Le samedi 10/2 , à 9 H et même un quart d'heure avant : on renvoie le tableau à Pascal .

Le relevé de décisions (Eric met ça dans le tableau et l'envoie à tous)

Joël voit Laetitia de Tendance - Ouest pour lui faire un retour sur les articles papier et web.

Marie-Christine : Clod lui téléphone avec qui d'autre aimerait elle parler ?

On a adopté le petit bristol d 'Anne Sophie pour le courrier à Mme Mespoulhès et Joël l'envoie de la boîte g.mail (suite à la réunion du 21 /1 et du 4/2.)

Joël écrit à Habitat groupé pour les PSLA Puis il téléphone à M.Lemasson pour savoir les modèles de contrat, le calendrier des paiements pour les accédants directs et avoir les conditions PSLA.

Joël appelle Pascal vérifie le devis, le signe.

Voir hébergement de Pascal pour le 9-10

Décision : chacun paie 100 € pour payer le reliquat Pascal.
Anticiper. Cet argent sera comptabilisé dans le dossier charges de l'habitat.

Invitation de l'Archiviolette : s'inscrire

Anne Sophie envoie le tableau des thèmes à tous. Joël l'expédie à Pascal. Et y mettre les noms qu'on pense dans les cases. Que tout le monde apparaisse.

Réunion clôturée à 20 h 15.

Prochaine rencontre autour de Pascal Lanselle

samedi prochain 10/2 à la MDS, à 8h 45.